



POLITIQUE DE PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (PSEA)

ONG : [Tchad Health Foundation] en Sigle THF

Pays : Tchad

Date d'adoption : [21 Juillet 2025]

1. Contexte et Engagement

L'ONG [Tchad Health Foundation], en sigle THF est une organisation nationale dirigée par des femmes, œuvrant pour le développement durable, la justice sociale et l'autonomisation des communautés au Tchad. Consciente des risques d'exploitation et d'abus sexuels dans les contextes humanitaires et de développement, l'ONG s'engage à une tolérance zéro envers toute forme d'exploitation et d'abus sexuels (EAS).

Cette politique vise à :

- **Protéger les bénéficiaires, les membres du personnel et les partenaires. - Promouvoir un environnement sûr, respectueux et équitable.**
- **Renforcer la confiance entre l'ONG THF et les communautés qu'elle sert.**



2. Définitions Clés

- **Exploitation sexuelle : Abus d'une position de pouvoir ou de confiance à des fins sexuelles, incluant le fait de tirer un avantage (monétaire, social, politique).**
- **Abus sexuel : Intrusion physique ou comportement coercitif de nature sexuelle.**
- **Harcèlement sexuel : Comportement non désiré de nature sexuelle créant un environnement hostile.**

3. Principes Directeurs

- **Tolérance zéro : Aucun acte d'EAS ne sera toléré, quel que soit le statut de l'auteur.**
- **Respect de la dignité humaine : Chaque individu mérite un traitement respectueux et équitable.**
- **Responsabilité et transparence : Tous les cas doivent être signalés et traités avec diligence.**
- **Leadership féminin : La direction féminine de l'ONG THF garantit une approche sensible au genre et inclusive.**

4. Champ d'application

Cette politique s'applique à :

- **Tous les employés, bénévoles, consultants, partenaires et visiteurs de l'ONG THF.**



- Tous les projets et activités menés par l'ONG THF , y compris ceux financés par des bailleurs.

5. Comportements Interdits

- Toute relation sexuelle avec un bénéficiaire, même consentie.
- Toute forme de chantage sexuel ou de promesse d'aide en échange de faveurs sexuelles.
- Attouchements non consentis, propos déplacés ou gestes inappropriés.
- Toute forme de harcèlement sexuel au sein de l'organisation.
- Toute autre comportement inapproprié proscrit dans les principes de base de PEAS de IASC ou Core Humanitaire Standards (CHS)

6. Mécanismes de Signalement

- Mise en place d'un point focal PSEA formé et accessible.
- Création de canaux sûrs et confidentiels pour les plaintes (boîtes à suggestions, numéro vert, email dédié).
- Obligation de signalement dans les 24 heures pour tout personnel ayant connaissance d'un cas.
- Protection des victimes et des témoins contre toute forme de représailles.



7. Enquêtes et Sanctions

- Les enquêtes seront menées de manière indépendante, rapide et équitable.
- Toute personne reconnue coupable d'EAS sera sanctionnée conformément au droit du travail et aux lois nationales.
- L'ONG THF collaborera avec les autorités judiciaires si nécessaire.
- L'ONG THF collaborera avec le Pool des Enquêteurs de la PEAS du Réseau PSEA au Tchad dont l'ONG est membre actif.

8. Prévention et Sensibilisation

- Formation obligatoire sur la PSEA pour tout le personnel et les partenaires.
- Intégration de la PSEA dans les activités communautaires et les campagnes de sensibilisation.
- Promotion d'une culture organisationnelle inclusive et respectueuse, portée par le leadership féminin.

9. Suivi et Évaluation

- Révision annuelle de la politique ou en cas de besoin.
- Suivi des indicateurs de mise en œuvre (nombre de formations, cas signalés, mesures prises).
- Implication des femmes leaders dans l'évaluation de l'impact de la politique.



-Rapportage périodique des indicateurs PEAS inter-agences de IASC via le Réseau PSEA inter-agences au Tchad.

La présente politique entre en vigueur en Lieu et Date de son adoption et de sa signature par la présidente ; fondatrice

Fait à N'Djamena le 21 Juillet 2025

FATIA MAHAMAT ADOUM

Directrice pays de TCHAD HEALTH FOUNDATION

Signature